

Règlement du 8 décembre 2018 Course de Nuit.

Déroulement de la course de nuit : 17470 Dampierre Sur Boutonne à L'Asinerie du Baudet du Poitou

Course aux scores : lieu la Tillauderie

2 courses / une de 1h30 et une de 3 h au choix.

X balises au total, chaque balise à une valeur de 20 points / 40x 20 = points 3h/ **800 points possible**

X balises x20 = pour 1h30 xxx **points possible**

Départ en masse

1 Cartes au **1 /15000°**

Départ signalé sur les cartes par un triangle/ double rond arrivée.

Pénalité : 40 points par dépassement du temps, 1 point par minute sup et 10 points supplémentaires toutes les 5mn suivantes..

Pas d'ordre de passage aux balises

Prise de la carte au triangle de départ sur les cartes /départ en masse

Le gagnant est celui qui fait le score le plus élevé en un minimum de temps.

Balises sur piquet avec boîtier électronique sport ident.

Chaque équipe sera équipée d'un doigt électronique. **Attention le doigt doit contenir plus de 40 postes sur 3h**

Equipements individuel à détenir:

Lampe torche

Boussole

Montre

Ravitaillement (eau)

Protection individuelle aux jambes

Règlements :

1 / Equipe de 2 ou coureur individuel majeur.

2 / autorisation parentale pour les mineures sauf licenciés FFCO

3/ Pour les non licenciés, l'obligation de fournir un certificat médical de pratique de la course d'orientation ou de raid multi sport en compétition de moins d'un an à la date de la compétition.

4 / vous devez porter secours et assistance à tout coureur en difficulté.

5 / **Vous n'êtes pas prioritaire vous devez respecter le code de la route avec l'interdiction de courir sur les routes goudronnées.**

6 / vous devez respecter les zones interdites et les propriétés privées

7 / En cas d'abandon passer obligatoirement à l'arrivée et se signaler à l'informatique.

8 / Ne pas oublié de passer à l'informatique après avoir passé l'arrivée pour l'enregistrement des données et être classé.

9 / Vous avez l'obligation d'être assuré par une protection d'assurance individuelle responsabilité civile.

11/ Location de doigt Sportident 2 €, si vous vous en avez pas un.

12 / Perte du doigt 50 €, l'équipe en cas de perte s'engage à rembourser la somme dû

13 **Chaque équipe doit courir avec un équipement réfléchissant de sécurité.**

14 / Vous êtes le seul responsable de l'enregistrement des données « son et voyant » des boîtiers, l'organisation ne reviendra pas sur les données des boîtiers « **problème = pince** »

15 / Aucun remboursement des inscriptions ne sera effectué sauf compétition remise par faute de l'organisateur.

16 / Vous pouvez renvoyer l'inscription par mail : remplie et signée à : patrick.robin1@free.fr et le chèque par la poste.

17/ l'obligation pour les équipes de deux, d'être toujours associés faute de disqualification.

18/ Chaque coureur est responsable de son doigt électronique, il devra le vider et le contrôler avant le départ

19/ Seul l'organisateur est habilité à modifier le règlement pour des raisons de sécurité et d'équité pendant la course.

20/ Aucun remboursement ne sera effectuée pour raison de condition climatique.

21/ Vous courez dans un milieu naturel fragile, respectez le, aucun rejet de déchet n'est admis ?

22/ CMO décline toute responsabilité en cas de vol et de dégradation de matériel.

23 / Classement hommes femmes et mixte sur chaque course.

24 / Limitation à 100 équipes maxi.

Bulletin d'inscription Course de Nuit du 8 décembre 2018

Obligation pour la prise en compte de la demande :

- 1 / 1 Chèque du montant de l'enregistrement à l'ordre de : **CMO** / Pas de chèque pas d'enregistrement :
à Mr **ROBIN PATRICK 4 rue du stade 17250 BEURLAY**
- 2 / équipe / 1 coureur 7 € + 2 € location de doigt = Total 9 €
- 3 / équipe / 2 coureurs 14 € + 2 € location de doigt = Total 16 €
- 4 / 1 Certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence.
- 5 / 1 bordereau d'inscription rempli et signés.
- 6 / Enregistrement sur place surcoût de 2 €.
- 7 / **Un chèque de 50 € vous sera demandé en cas de perte de la puce pour le remboursement de celle-ci.**

Charente-Maritime Orientation



La Tremblade Ronce-les-Bains

CMO :

COURSE DE NUIT DU 8 décembre 2018 // 17 470 Dampierre sur Boutonne La Tillauderie l'Asinerie du Baudet du Poitou à 18 H

INSCRIPTION : N° Doigt Sport ident.....

Equipe : **circuit : 1 h 30 ou 3 h**

Homme Mixte..... Femme

Nom : Prénom :

Date de Naissance : lieu :

Tél : Mail :

Licence N° et Fédération : Date du certificat médical :

Nom..... Prénom.....

Date de Naissance..... lieu.....

Tél : Mail :

Licence N° et Fédération : Date du certificat médical :

Les signatures engagent le respect du règlement des organisateurs.

Signatures 1

Signature 2

1 Chèque du montant de l'enregistrement à l'ordre de : **CMO** à : Mr **ROBIN PATRICK 4 rue du stade 17250 BEURLAY**
patrick.robin1@free.fr